



Contrat prevoyance assurance

Par **Par83440**, le **01/12/2019** à **16:33**

Bonjour,

Merci pour les 2 reponses, concerne litige sur mon contrat prevoyance. Artisan peintre j'ai subi des abus repetes d'un assureur mutualiste. Mon contrat prevoyance depends du code des assurances. Peut on evoquer de pratiques commerciales deloyales...si le contrat est soumis au code des assurances, apres les abus en premier lieu de demarchage, puis au moment de l'indemnisation. Merci. Cordialement

Par **morobar**, le **02/12/2019** à **11:03**

Bonjour,

Hélas ici pas de voyants ou marabouts africains pour étudier un dossier totalement absent.

Vous semblez continuer le fil d'une discussion et vous auriez intérêt à répéter votre demande dans le cadre de la situation déjà exposée.